

Classes découverte de printemps 2025

Du 22 mai au 19 juin

Tout savoir sur les classes de printemps 2025.

DATES	NB JOURS	LIEUX	THÉMATIQUE	ECOLES / CLASSES
22 au 28 mai	7	La Trinité-Sur-Mer (Morbihan)	Découverte du milieu marin	Paul Eluard (Dir. : Me ENES) - CM1 / CM2 (Me Julie...) - CM2 (Me Bruna R...
02 au 10 juin	9	Tannerre (Yonne)	Découverte de l'équitation	Joliot Curie (Dir. : Mr MANSOUR...) - CM2A (Me Aude V...) - CE2B (Me Nadia I...)
11 au 19 juin	9	Tannerre (Yonne)	Découverte des Forteresses	Romain Rolland B (Dir. : Me LE GUILLE...) - ULIS (Me Mélissa...) - CM2A (Me Anne Z...) - CE2/CM1 (Me GAL...)
<p>Paramétrage Maélis : pour le 1^{er} décembre 2024</p> <p>Saisie des noms des élèves : par le service administratif, entre le 1^{er} et 6 décembre 2024</p> <p>Facture disponible le 18 décembre 2024</p> <p>Paiement 1^{er} Acompte au plus tard le 6 janvier 2025</p> <p>Au-delà du 08 janvier pas de remboursement d'acompte</p> <p>2^{ème} versement avant le 14 février 2025</p> <p>Solde de la facture au 14 mars 2025 (relance le 04 avril si pas payé → décision)</p>				<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} Réunion Vendredi 18 - à 17 h : en - de 18h à 2 Salle de réc

Démarches d'inscription

- Chaque élève dont la classe part en classe de découverte est inscrit automatiquement par les services de la ville.
- La facture concernant la classe de découverte sera **disponible** à compter du **18 décembre 2024**.
- Dans le cas d'**annulation du départ de votre enfant** en classe de neige, il vous appartient d'**informer l'enseignant** qui fera le relais avec les services de la ville.
- **Actualiser son quotient familial.**

Comment calculer son tarif ?

1) Calcul du nombre de parts

Couple ou Personne isolée	avec 1 enfant	2,5
Couple ou Personne isolée	avec 2 enfants	3,0
Couple ou Personne isolée	avec 3 enfants	4,0
Couple ou Personne isolée	avec 4 enfants	4,5
Couple ou Personne isolée	avec 5 enfants	5,0
Couple ou Personne isolée	avec 6 enfants	5,5
Enfants supplémentaires		1/2

2) Calculer son Quotient Familial

$$\text{Quotient familial (QF)} = \frac{[\text{Revenu fiscal de référence} / 12]}{\text{Nombre de parts}}$$

3) Calculer le coût d'une journée

$$\text{Coût journalier} = \frac{\text{Mon Quotient familial (QF)} \times \text{Taux d'effort}}{100}$$

4) Multiplier le résultat par le nombre de jours

Exemple :

Pour une classe de neige de **9 jours**

Couple avec 3 enfants avec un revenu de référence à 30 000 €

$$\text{Quotient familial (QF)} = \frac{(30\ 000 / 12)}{4} = 625 \text{ €}$$

$$\text{Coût journalier} = \frac{(625 \times 1,74)}{100} = 10,87 \text{ €}$$

COÛT DU SÉJOUR = 10,87 × 9 = 97,83 € pour 9 j

Tarifs par jours	
Tarif plancher	Tarif plafond
5,00 €	50,00 €

Échéancier de la facturation

- Facture disponible à partir du **18 décembre 2024**
- Paiement en **3 mensualités** payable en ligne sur le Portail familles ou au Guichet unique
- Paiement de la première mensualité (acompte) **au plus tard le 6 janvier 2025** (30% de la facture), au-delà du 8 janvier pas de remboursement d'acompte
- Paiement de la deuxième mensualité **avant le 14 février 2025** (35% de la facture)
- Paiement de la troisième mensualité **avant le 14 mars 2025** (35% de la facture)

Simplifiez vous la ville !

Vous êtes dans une situation particulière où vous rencontrez une difficulté...

Que cela n'empêche pas le départ de votre enfant en classe de neige...

Parlez-en à l'enseignant de votre enfant et/ou au référent des séjours VVL au **01 48 90 21 18**

Guichet unique

Rez-de-chaussée du Centre administratif municipal

7, avenue Adrien Raynal 94310 ORLY

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h30 / 14h-17h30

- Jeudi : 14h-17h30

- Samedi : 8h45-11h45

01 48 90 20 00

Portail familles :

www.mairie-orly.fr (<http://www.mairie-orly.fr>) et choisir « accéder au Portail familles ».